

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le deux juillet à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vingt-six juin deux mil quatorze, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1- Amendes de police - Programme voirie 2014 - Aménagement de la « Rue des Grèves » et de la « Rue de la Maraze ».

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la somme de 5 350 € allouée dans le cadre de l'aménagement des « Rue des Grèves »/« Rue de la Maraze » (*voirie et réseau d'eaux pluviales*) et la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif au sein de la « Rue des Grèves » pour ce qui est des aménagements de sécurité.

2- Effacement des réseaux 2014 – « Rue de la Motte » et « Rue du Domaine » – Conclusion d'une convention avec Orange.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. CONSENT à la signature de la convention avec Orange ayant trait à l'effacement des réseaux au sein de la « Rue de la Motte » et de la « Rue du Domaine » pour la partie relative aux « réseaux téléphoniques ».

3- Saint-Malo Agglomération – Nomination de deux représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DÉSIGNE M. HARDOUIN Michel et Mme GUERINEL Pierrette en qualité de représentants de la commune en vue de la représenter au sein de la CLECT.

4- Syndicat intercommunal à vocation unique du Service Public d'Assainissement Non Collectif du canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine – Modification des statuts (siège et composition du bureau).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- EMET un avis favorable aux modifications des statuts du SPANC portant sur le siège et la composition du bureau.